



Certificat de Spécialisation

Pilotage de Machines Agricoles et travaux mécanisés à haute technicité

Formation en **apprentissage en présentiel** (niveau 4)

Durée : 1 an

Vous maîtriserez, seul(e) ou en équipe, le fonctionnement et le pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité pour assurer : le suivi agronomique des cultures, les réglages automatisés sur les engins agricoles.

La formation : rentrée en octobre

Le Certificat de Spécialisation « Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité » se déroulera du mois **d'octobre 2024 au mois de septembre 2025** comprenant :

- 12 semaines en centre (420h) ;
- 35 semaines en entreprise (1 225h) ;
- 5 semaines de congés payés par année ;
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention.

Les prérequis - public

Le/La candidat(e) doit être âgé(e) entre 16 et 29 ans et remplir à l'entrée en formation une des 3 conditions :

- Un des diplômes
 - Bac Pro du secteur production agricole (CGEA, Agroéquipement)
 - BPREA ou BP « Conducteur de machines agricoles »
 - BTS agricole du secteur en production agricole ou Génie Des Equipements Agricoles.
- Une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec la formation.
- Une décision dérogatoire (une année d'activité professionnelle dans un autre secteur ou d'un autre diplôme).

Les conditions d'admission

- . Contact par mail ou téléphone
- . Inscription sur Parcoursup
- . Remplir un dossier de candidature
- . Remplir la fiche d'engagement
- . Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique
- . Signer un contrat d'apprentissage pour 1 an
- . Aucun frais supplémentaire
- . Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

La rémunération

Rémunération brute mensuelle minimale d'un.e apprenti.e (% du SMIC)				
Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	50 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	57 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

Dans certaines branches, en application de la convention collective dont dépend l'entreprise, la rémunération peut être supérieure au minimum légal

Architecture de la formation

UC1 : Préparer les conditions d'intervention technique sur une parcelle :

- Réaliser un diagnostic agro-écologique d'une parcelle
- Interpréter des données numériques relatives à des travaux d'apport d'intrants sur une parcelle

UC2 : Optimiser les paramétrages et les réglages des machines et des équipements :

- Paramétrer le guidage GPS et des séquences de travail automatisés
- Effectuer les réglages des machines et des équipements

UC3 : Réaliser des travaux agricoles mécanisés de haute technicité agronomique et technologiques :

- Réaliser des travaux mécaniques d'entretien des cultures
- Réaliser des travaux de récolte

Pédagogie

Au cours de cette formation des cours théoriques, des interventions professionnelles et des pratiques seront abordées afin de développer cette spécialisation. Différents thèmes vont être développés, répartis sur différentes périodes en fonction de la saisonnalité et des travaux réalisés sur les exploitations supports.

Délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation des 3 Unités Capitalisables obligatoires. Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.

- Nombre de candidats en formation : NC
- Nombre de candidats présentés aux examens : NC
- Taux de réussite : NC
- Taux de mention : NC
- Taux de rupture brut : NC
- Taux de rupture net : NC
- Taux d'insertion professionnelle : NC
- Taux de satisfaction : NC

Chiffres clés

Les métiers

- Conducteur/conductrice de machines agricoles à haute technicité au sein des entreprises des travaux agricoles, coopératives d'utilisation de matériel agricole et des exploitations agricoles.
- Conducteur/Conductrice d'engins d'exploitation agricole, Entreprise de Travaux Agricole Ruraux Forestiers (ETARF), Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA).

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFA de VIRE

Route de Caen

CS 46001

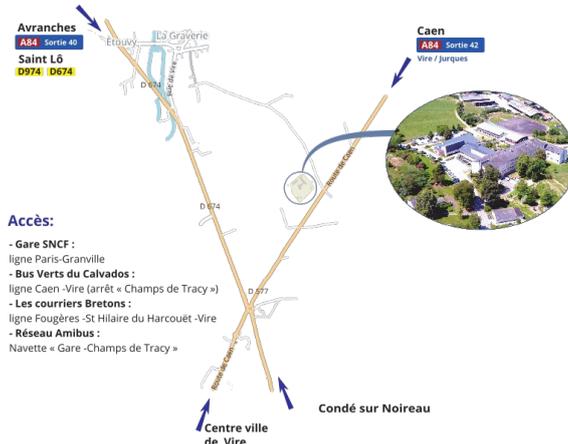
VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Contactez le secrétariat du CFA

02.31.66.18.18

cfa.vire@educagri.fr



Accès:

- Gare SNCF : ligne Paris-Granville
- Bus Verts du Calvados : ligne Caen-Vire (arrêt « Champs de Tracy »)
- Les courriers Bretons : ligne Fougères - St Hilaire du Harcouët - Vire
- Réseau Amibus : Navette « Gare - Champs de Tracy »